

PROPOSITION GLOBALE CONCERNANT LA RÉFORME À LONG TERME
DES ÉCHANGES AGRICOLES

COMMUNICATION DU GROUPE DE CAIRNS, COMPRENANT
L'ARGENTINE, L'AUSTRALIE, LE BRÉSIL, LE CANADA, LE CHILI,
LA COLOMBIE, FIDJI, LA HONGRIE, L'INDONÉSIE, LA MALAISIE,
LA NOUVELLE-ZÉLANDE, LES PHILIPPINES,
LA THAÏLANDE ET L'URUGUAY

INTRODUCTION

1. Le présent document a pour objet d'indiquer comment le Groupe de Cairns entrevoit les différents éléments d'un cadre de négociation qui entrerait dans un ensemble intégré, lequel serait conçu pour réaliser les objectifs de négociation dont il a été convenu lors de l'Examen à mi-parcours. Le Groupe développera ces vues à mesure que progresseront les négociations.
2. Le Groupe de Cairns fonde son document sur l'accord conclu à Montréal relativement à l'agriculture, publié dans le document MTN.TNC/11, dont l'objectif à long terme est l'établissement d'un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché. Comme il est précisé dans cet accord, l'objectif est d'arriver, par un processus suivi s'étendant sur une période convenue, à des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection de l'agriculture, qui permettraient de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir.
3. Cet objectif doit être atteint au moyen d'un processus de réforme fondé sur la négociation d'engagements concernant le soutien et la protection et par l'établissement de règles et disciplines du GATT renforcées et rendues plus efficaces dans la pratique. Le processus de réforme, qui doit être terminé au bout d'une période convenue, se fondera sur des engagements concernant les politiques et mesures spécifiques, une mesure globale du soutien ou une combinaison de ces approches.
4. Ces engagements s'appuieront aussi sur l'entente voulant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié à tous les pays en développement fasse partie intégrante des négociations, que les mesures d'aide gouvernementale directes et indirectes visant à encourager le développement agricole et rural fassent partie intégrante des programmes de développement des pays en développement et qu'il faille trouver des façons de prendre en considération les effets négatifs que pourrait avoir le processus de réforme sur les pays en développement qui sont des importateurs nets de produits alimentaires.
5. Le Groupe de Cairns est d'avis qu'il est dans l'intérêt tant des pays développés que des pays en développement de pouvoir compter sur un système agricole mondial qui soit concurrentiel, efficace et sensible au marché. Le Groupe de Cairns espère que